Image not found or type unknown

Decouvert à cause des frais bancaires

Par **LolliLolli**, le **24/12/2019** à **00:34**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si il y a possibilité de contester des frais bancaires qui ont mis à découvert mon compte de 1500€ suite a des présentations de SATD non honorés par la banque mais qui a pu se "payer" sur ces présentations de la DGFIP (cette dernière était pourtant avertie de mon changement de compte bancaire et j'ai aussi tarder pour clôturer ce compte -crediteur- en attendant que les derniers prélèvements soient effectués ?

Merci

Par **Visiteur**, le **24/12/2019** à **07:10**

Bonjour
Pour arriver à ce total, vous avez dû avoir plusieurs opérations et des frais de nature différente. Je vous conseillerais de contacter une association de consommateurs.

Par **LolliLolli**, le **24/12/2019** à **10:52**

Merci de votre réponse. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés